

LA FORMATION INDIVIDUALISÉE

Textes de la conférence de consensus

Collectif de Gilly-les-Cîteaux Avril 2008



→ Définition

Une formation individualisée, c'est :

- Une formation qui reconnaît et prend en compte la singularité du sujet : ses besoins, son parcours, son expérience, ses acquis, ses contraintes, ses ressources, ses capacités d'autodirection, ses stratégies ;
- Une formation qui prend en compte la dimension sociale des apprentissages dans une perspective auto-nomisante et de construction identitaire ;
- Une formation co-construite, négociée entre les parties prenantes qui concrétise l'interaction entre un projet de formation institué et des projets de formation individuels. Cette formation co-construite a un impact sur le rôle des acteurs et sur l'organisation, elle est régulée et évolue au cours du temps.

La méthode de la conférence de consensus a été choisie pour favoriser la rencontre entre le terrain et la recherche dans l'objectif de produire des textes communs sur une question vive : la formation individualisée.

La notion d'individualisation renvoie depuis de nombreuses années à des pratiques, à des pédagogies et à des approches théoriques diverses, avec en filigrane des enjeux économiques, politiques et humains forts.

Des experts de l'individualisation intervenant dans des contextes variés, aux approches et aux postures différentes ont été désignés. Chacun a produit une suite de textes dont les derniers ont servi de base de travail lors d'un séminaire à huis clos qui s'est réuni à Gilly-les-Cîteaux. La rédaction d'une définition et de textes explicatifs présentés dans cette plaquette a été rendue possible grâce à trois jours de travaux intenses faits d'écoute attentive, de dialogues et de discussions passionnées.

Les experts

Marc ABOUCAL Enseignement agricole : Institut Eduter, ENESAD

Monique BENAILY BNP Paribas

Bernard BLANDIN Groupe CESI, Laboratoire CREF université Paris X Nanterre

Stephen BONNESOEUR Enseignement agricole : EPL d'Avize

Michel JEAN Éducation nationale : réseau des GRETA

Annie JEZEGOU École des Mines de Nantes

Geneviève LAMEUL IUFM de Bretagne - Université de Bretagne Occidentale

Philippe MORIN MEDIA T

Hervé PREVOST AFPA - INMF

Caroline RAINERI Chambre de commerce et d'industrie de Paris

Didier VALDES Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

Consultants scientifiques :

Philippe Carré, Gérard Jean-Montcler, Laboratoire CREF Université Paris X, Nanterre et Jacques Aubret, Cnam.

Comité technique

Anne-Françoise Trollat (coordination), Claire Masson et Catherine Mayeux, Unité de recherche « Développement professionnel et formation », Eduter.



→ Modularisation et formation individualisée

Modularisation, module : de quoi parle-t-on ?

En référence à la fois à des pratiques et aux théories sous-jacentes et implicites (notamment de l'apprentissage) qu'elles portent, deux acceptions principales de modularisation émergent. Il convient de clarifier et de qualifier cette notion, avant de discuter de son lien avec celle de formation individualisée.

La première de ces acceptions correspond à la mise en œuvre d'une conception linéaire des apprentissages, programmés dans le temps, séquencés dans leur mise en œuvre et contraints dans leurs méthodes, à partir d'une entrée par les contenus disciplinaires (notamment dans certaines formations diplômantes où les modules sont définis par « découpage » des savoirs et des techniques référencées). Cette conception mécaniste de la modularisation des contenus mis à disposition de l'apprenant, renvoie aux méthodes traditionnelles déductives (allant de la règle à l'application) et ne correspond pas à la prise en compte de la singularité et de la dynamique du sujet en formation au sein d'une formation individualisée.

La seconde de ces acceptions, semble-t-il plus récente, postule que le sujet en formation peut construire ses propres savoirs et compétences, à partir de mises en situation, de façon individuelle et/ou collective. Dans ce cadre, la définition de la modularisation est donnée ci-dessous.

La modularisation consiste à découper des formations en modules distincts. Elle permet :

- de structurer des parcours qui tiennent compte à la fois des objectifs de formation et des acquis de l'apprenant ;
- de reconnaître des acquis à l'issue d'une étape de parcours, éventuellement d'obtenir une validation partielle ;
- de définir un parcours complémentaire, à la suite d'une validation des acquis de l'expérience.

Les modules sont des unités de formation autonomes qui ont pour particularité de pouvoir être assemblées entre elles de différentes façons.

Dans une logique de compétences, il s'agit de structurer à partir d'un référentiel d'activité, le référentiel de formation correspondant (diplômant ou non) en unités élémentaires référées chacune à une situation professionnelle et/ou de la vie sociale. Dans ce cas, le module constitue une entité autonome visant la maîtrise de cette situation. Sa mise en œuvre implique la conception et la réalisation de séquences pédagogiques dans une ingénierie globale.

Le module est défini par six caractéristiques :

- des pré-requis ;
- un objectif de formation ;
- des objectifs pédagogiques ;
- un contenu ;
- une durée estimée ;
- des modalités d'évaluation.

Modularisation et formation individualisée : quelle relation ?

Il n'y a pas de relation de cause à effet entre modularisation et formation individualisée. La mise en œuvre de la modularisation ne garantit en rien que la formation soit individualisée, de même une formation peut être individualisée sans modularisation. Cependant, ce lien peut exister. Il peut alors être facilitateur en ce qui concerne l'organisation du système de formation (notamment dans une logique économique) et pour la gestion des parcours. ■

→ Choix et accompagnement

La formation individualisée se construit dans et par la rencontre entre un projet de formation institué (porté par des institutions, des organismes de formation, des entreprises...) et des projets individuels d'acquisition de savoirs, de développement de compétences ou d'évolution personnelle.

Pour le sujet apprenant, cette rencontre donne du sens aux apprentissages, à travers les processus de socialisation multiples tout au long du parcours, ce qui se traduit par une construction identitaire progressive et une régulation continue.

Cette rencontre induit la construction de dispositifs pourvus d'un certain nombre de fonctions, d'activités, de tâches, regroupées sous le terme de « fonction d'accompagnement » : pilotage, formation, facilitation, guidance, référence, évaluation, validation, etc.

Les caractéristiques de ces dispositifs s'expriment en termes de marges de liberté, de ressources et de contraintes qui font l'objet de négociations entre les différents acteurs.

Le parcours individuel se construit, à partir du projet initialement négocié, par un réajustement permanent entre l'individu porteur de son projet et les porteurs du projet de formation institué.

Dans cette négociation, la distribution du pouvoir n'est pas donnée a priori. Comme le type et le poids des fonctions d'accompagnement au long du parcours, cette distribution du pouvoir est déterminée par :

- la nature du projet institutionnel ;
- le profil du sujet apprenant, et notamment ses capacités d'autodirection (projet, motivation, stratégie de gestion de son environnement, capacité et stratégies d'apprentissage) ;
- le moment dans le déroulement du parcours individuel.

Le projet individuel de formation résulte de choix effectués à différentes étapes :

- définition des objectifs ;
- construction du parcours ;

- choix des modalités de formation et d'apprentissage ;
- points de régulation.

À chacune de ces étapes, les possibilités de choix sont limitées par un ensemble contingent de ressources spécifiques à chacun des acteurs : disponibilité intellectuelle, existence d'une offre adaptée à la demande, écarts entre les acquis et les pré-requis, formatage des pratiques collectives...

Afin d'optimiser les possibilités de choix, c'est la souplesse du cadre organisationnel du parcours de formation et des environnements d'apprentissage qui donnera une marge de liberté au sujet et facilitera les ajustements qui conviennent à chacune des parties.

Le pouvoir sur la relation au savoir est partagé entre les acteurs du dispositif et l'apprenant, invitant celui-ci à un changement de posture, à devenir proactif, demandeur et producteur de ses savoirs. En conséquence, cela induit un changement et une adaptation de posture des autres acteurs : personnalisation du service d'accueil ; adoption, pour le formateur, d'une posture d'accompagnement au-delà de la posture strictement transmissive. Cela conduit également à une transformation de la logistique de la formation (liberté d'accès aux ressources, organisation des salles et des postes de travail...) et de l'organisation du travail (organisation de la disponibilité des acteurs, nouvelle répartition des rôles et du temps de travail...).

Ces transformations impliquent l'acquisition de nouvelles compétences et requièrent un effort de professionnalisation de tous les acteurs : agents techniques, secrétaires, managers, formateurs...

Finalement, la formation individualisée se construit dans la négociation, par la confrontation de deux projets. Elle contraint à penser les lieux et les temps autorisant cette confrontation. Son impact sur les apprentissages est d'autant plus fort que sont réunis un panel suffisant de choix adaptés et un accompagnement par des professionnels. ■

→ La personnalisation de la relation pédagogique ?

La « personnalisation de la relation pédagogique », cette formulation renvoie à deux interrogations :

La première concerne un remplacement du terme individualisation par celui de personnalisation qui peut se voir comme une tentative de réduction. Celle-ci renvoie à des positionnements idéologiques, épistémologiques, pratiques ; ou encore à une tension relative aux enjeux socio-économiques et à une difficulté des équipes à appréhender cette complexité.

La deuxième relève des conséquences pragmatiques de la juxtaposition des termes Personnalisation-Relation-Pédagogique. Elle fait apparaître deux tendances : l'une positionne la personnalisation dans l'ensemble des aspects de la formation individualisée, l'autre se focalise uniquement sur la relation « formateur-sujet ».

Ces deux interrogations peuvent être la manifestation de difficultés à saisir des phénomènes complexes et à nommer des pratiques vivantes de formation. L'intention de ce texte est donc plus d'alerter sur des points de vigilance que d'apporter des réponses avérées.

La formation individualisée est contextualisée et ne relève pas uniquement de la sphère pédagogique. D'autres dimensions entrent en jeu (économique, socio-organisationnelle, spatio-temporelle et/ou socio-cognitive) qui peuvent mobiliser des acteurs autres que les formateurs (commanditaires, responsables de formation, managers, sujets en formation, pairs, etc.). Ainsi la prise en compte de ces dimensions permet d'en appréhender la complexité. La difficulté des acteurs à décoder et à maîtriser les multiples aspects de la formation individualisée peut conduire à une trop forte centration sur la personnalisation de la relation pédagogique qui est la forme la plus visible de l'intervention éducative.

Aussi, il est important que l'organisation aide les formateurs à s'approprier une telle complexité et à développer les compétences requises pour mettre en œuvre la formation individualisée.

Or, qui dit « personnalisation » de la relation induit la prise en compte de la singularité du sujet et de l'expression de son besoin ou non de relation. Il importe aussi de se questionner sur la réalité de ce besoin de « relation personnalisée » tant du point de vue du sujet, que des autres acteurs (formateurs, pairs, etc.).

La relation suppose la création d'échanges, de confrontations de points de vue et de collaborations originales, créatives et inédites. Une telle perspective permet la co-construction d'un environnement d'apprentissage susceptible de soutenir et/ou de favoriser la dynamique motivationnelle du sujet à l'égard de la formation et ses stratégies pour apprendre. Ceci suppose de créer les conditions d'expression et de rencontre entre les différents acteurs engagés dans la relation. La relation s'exprime aussi au sein d'un collectif qui participe tout autant à la construction de significations partagées (direction, sensation, sens pour soi et pour les autres).

Fondamentalement, la personnalisation de la relation pédagogique conduit à réinterroger la conception que l'on a de l'individu, du sujet et de la personne :

- l'individu pouvant être considéré dans ses dimensions sociales, culturelles, éducatives, cognitives ;
- le sujet émergent dans un champ de dépendances et une volonté d'autonomisation ;
- la personne apparaissant dans son expression et ses visées d'action.

Quelles que soient ces conceptions, il est particulièrement nécessaire de considérer la place accordée à l'autre et à soi-même ainsi que les attendus de la rencontre.

Sous couvert de la personnalisation de la relation, ne se joue-t-il pas, davantage que dans l'individualisation, un transfert de responsabilité des conditions de la formation, de ses réussites comme de ses échecs, sur la seule personne ? ■

